

**REUNION DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 13 MARS 2024

L'AN 2024, le 13 MARS, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

M. GRZEZICZAK, Président.
MM. DELHAYE et LIEZ, Mme MARICOT, Administrateurs.

Pouvoirs : M. RAMPENBERG, Vice-Président, à M. GRZEZICZAK
M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZEZICZAK

Excusé : M. MUZART, Administrateur.

Assistés de : M. BASSET, Directeur Général par intérim.
Mmes BEGAT, MOINAT et PLANCKAERT, MM. ROBERT, SIMONNOT et TOMBOIS,
Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques
Locales.

Début de séance à 09 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

ENTRETIEN DES INSTALLATIONS DE RECEPTION TELEVISUELLES - PATRIMOINE DE L'OPH DE L' AISNE

Le marché de prestations pour l'entretien des installations de réception télévisuelles du patrimoine de l'OPH de l'Aisne arrive à échéance au 31 mars 2024 et doit être renouvelé.

Il est donc nécessaire de remettre ces prestations en concurrence, en appel d'offres ouvert.

Le marché est conclu pour une durée d'un (1) an, tacitement reconductible trois (3) fois soit pour une durée totale maximum de quatre (4) ans à compter de la date indiquée dans la notification à l'entreprise.

Il est demandé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à effectuer toutes démarches nécessaires et à signer tous actes relatifs à la bonne exécution de ce marché.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord aux propositions ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

